COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 novembre 2026

Bordeaux Métropole lance le Pacte girondin pour renforcer les coopérations entre les territoires

À l'initiative de Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux, les présidents des intercommunalités de Gironde sont réunis ce mardi 10 novembre à Sainte-Hélène pour la conférence de lancement du Pacte girondin. Cette première rencontre marque une nouvelle étape dans les relations entre Bordeaux Métropole et les territoires, avec une ambition commune : renforcer les solidarités, partager les ressources et construire des réponses concrètes aux grands défis qui dépassent les frontières administratives.

Inscrit parmi les six axes structurants du projet de mandature 2026-2032, le Pacte girondin traduit la volonté de Bordeaux Métropole de renouveler ses relations avec les territoires qui l'entourent, dans une logique de dialogue, de réciprocité et de complémentarité.

La conférence de Sainte-Hélène constitue une première étape collective de cette démarche. Elle vise à partager les principes du Pacte, à identifier les priorités communes et à définir une méthode de travail permettant de transformer les échanges entre collectivités en projets concrets.

« *Les grands défis auxquels nous faisons face ne connaissent pas de frontières administratives. Les incendies et les vagues de chaleur de cet été nous l'ont rappelé : nos territoires sont interdépendants et notre avenir est commun. Avec le Pacte girondin, nous voulons construire une coopération fondée sur la confiance, la solidarité et des actions concrètes. Bordeaux Métropole doit prendre toute sa part à cette dynamique, non pas en décidant pour les autres territoires, mais en agissant avec eux.* » ajoute Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux.

Des priorités communes pour répondre aux défis des territoires

Le Pacte girondin a vocation à produire rapidement des résultats concrets autour de plusieurs priorités partagées.

- Sur la **ressource en eau**, une nouvelle démarche collective sera engagée avec l'ensemble des intercommunalités girondines afin de repartir des besoins de chaque territoire et de construire des solutions partagées de substitution et de sécurisation de la ressource.

- Sur **les mobilités**, la poursuite des projets structurants du RER métropolitain s'accompagnera d'un travail concerté avec les territoires pour mieux répondre aux difficultés de déplacement rencontrées par leurs habitants.

- Sur **l'alimentation**, Recol'Terra ouvre désormais une phase opérationnelle et des moyens consolidés permettant de faire émerger des projets concrets, de renforcer les filières locales et de développer les complémentarités entre territoires producteurs et bassins de consommation.

- Sur les **déchets**, la coopération engagée à l'échelle girondine a déjà permis des avancées majeures. Avec Alliance Déchets 33, l'enjeu est désormais de réussir la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance à l'horizon 2028.

La méthode du Pacte repose sur un principe simple : partir des besoins des territoires et fixer collectivement des objectifs précis, partagés et opérationnels.

Une organisation souple, fondée sur le dialogue et l'action

Le Pacte girondin n'a pas vocation à créer une nouvelle institution ni une strate supplémentaire de gouvernance. Il repose sur une organisation à trois niveaux complémentaires :

- Une **conférence annuelle**, réunissant les présidents des intercommunalités partenaires, pour partager les grandes orientations, suivre les coopérations et définir les priorités communes.

- Des **commissions thématiques**, associant les collectivités volontaires et les partenaires concernés, pour approfondir les sujets identifiés et faire émerger des propositions opérationnelles.

- Des **coopérations de proximité**, à travers la poursuite des échanges bilatéraux entre Bordeaux Métropole et les territoires, afin de répondre aux enjeux propres à chaque collectivité.

Un premier calendrier de travail jusqu'en 2027

À la suite de cette conférence de lancement, les premières commissions thématiques ont vocation à se mettre progressivement en place entre novembre 2026 et janvier 2027.

Une première synthèse des échanges est prévue en janvier 2027 et pourra déboucher sur la rédaction d'un cadre commun de coopération précisant les principes et les engagements réciproques des partenaires. Les rencontres bilatérales se poursuivront parallèlement dans les territoires, tandis que les commissions engageront leurs premiers travaux au cours de l'année 2027.

Une nouvelle conférence annuelle est envisagée en octobre 2027 pour dresser un premier bilan des coopérations, présenter les travaux réalisés et définir les priorités suivantes. Avec le Pacte girondin, Bordeaux Métropole entend inscrire durablement la coopération territoriale au cœur de son action, au service d'un développement plus équilibré, solidaire et résilient des territoires.

Contacts presse

Bordeaux Métropole
Virginie Bougant
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr
06 27 52 48 69

Margot Pinsolles
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr
06 61 80 61 23